

## Les internalisateurs

Ducrot, O. (2002) « Les internalisateurs » dans *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Andersen et Nolke (eds) Berne, Peter lang, pp.301-323

### 1. L'interne et l'externe dans la théorie des blocs sémantiques

C'est tout récemment que la notion d'internalisateur a été introduite à l'intérieur de la théorie des « blocs sémantiques » élaborée par Marion Carel dans, et depuis sa thèse de 1992. Je tenterai ici d'utiliser cette notion pour commencer à établir une classification sémantique des mots de la langue. Dans la mesure où il s'agit de mots, on peut considérer que mon travail relève de la microsémantique, mais on peut dire en même temps qu'elle intègre dans cette dernière une sorte de macrosémantique, dans la mesure où nous faisons intervenir le discours, à titre constitutif, dans la description sémantique de n'importe quelle expression. Je rappellerai en effet que la théorie des « blocs sémantiques » maintient, et même radicalise, les décisions de départ de la théorie de l'« Argumentation dans la Langue » (en renonçant notamment à certaines facilités que nous nous étions données, Jean-Claude Anscombe et moi, par notre recours aux « topoï »). Pour M. Carel, le sens d'une entité linguistique est soit d'évoquer un ensemble de discours, soit, si elle a une fonction purement combinatoire, de modifier les ensembles de discours associés à d'autres entités. Seul le discours est donc donateur de sens.

Pour que cette décision générale puisse ne pas rester une pieuse déclaration, et pour qu'elle donne lieu à un calcul systématique du sens, il faut d'abord limiter l'ensemble des discours donateurs de sens. Les seuls que considère la théorie sont les « enchaînements argumentatifs ». On entend par cette expression (choisie de façon largement arbitraire), et on entend uniquement, des suites de deux propositions (au sens syntaxique de ce terme) reliées par un « connecteur ». Autre restriction : les connecteurs auxquels on donne la fonction de construire des « enchaînements argumentatifs » sont ou bien du type général de *donc* ou bien du type de *pourtant*. Dans le premier cas, les enchaînements construits sont appelés « normatifs » ; dans le second, ils sont qualifiés de « transgressifs ». Ainsi on appellera « normatifs » les trois enchaînements (1'), (1'') et (1''') :

(1') Jean se hâte d'arriver, donc il court.

(1'') Si Jean se hâte d'arriver, alors il court.

(1''') Jean court parce qu'il se hâte d'arriver.

Ces trois enchaînements seront regroupés, avec beaucoup d'autres, dans une classe d'enchaînements dite « aspect argumentatif », abrégée par la formule :

(1) « Se hâter DC agir vite » (où DC est destiné à rappeler le connecteur français *donc*).

De façon parallèle, on tiendra pour « transgressifs » les trois enchaînements suivants :

- (2') Jean se hâte d'arriver, pourtant il ne court pas.  
 (2'') Tout en se hâtant d'arriver, Jean ne court pas.  
 (2''') Bien qu'il se hâte d'arriver, Jean ne court pas.

Enchaînements regroupés eux aussi dans un « aspect » beaucoup plus général noté :

(2) « Se hâter PT neg-agir vite » (où « neg » est un symbole pour toutes les formes de négation, aussi bien pour *peu* que pour *ne...pas*, et où PT doit rappeler le connecteur *pourtant*)

Lorsque nous aurons par la suite à décrire le sens de certains mots en les reliant à des discours, ce sont en fait des aspects, donc des ensembles de discours, que nous leur associerons.

Un dernier rappel préliminaire m'est nécessaire avant d'introduire la notion d'internalisateurs. Il s'agit de distinguer deux façons dont un aspect peut être associé aux mots dont il constitue le sens. Un aspect peut être attaché à une entité de façon soit interne soit externe (notions sans rapport avec ce qu'Anscombe et moi nous appelions les valeurs sémantiques « intrinsèques » et « extrinsèques » d'une expression). Un aspect est évoqué par une entité de façon externe, si cette entité constitue un segment de l'aspect. De plus, selon que l'entité en est le premier ou le second segment, on dira que l'aspect lui est attaché de façon externe à droite ou à gauche respectivement. Ainsi l'aspect « se hâter DC agir vite » est un aspect externe à droite du verbe *se hâter*. Aspect comprenant des discours où l'on signale les conséquences du fait de se hâter. Comme aspect externe à gauche de ce même verbe on a par exemple « être pressé DC se hâter » : il contient des discours indiquant la cause pour laquelle quelqu'un se hâte. On appellera « argumentation externe » (AE) d'une entité la pluralité des aspects constitutifs de son sens dans la langue, et qui lui sont attachés de façon externe. Dès maintenant, nous pouvons signaler que si l'AE à droite d'une entité X contient un aspect « X CONN Y », elle contient aussi l'aspect dit « converse » « X CONN' neg-Y », où CONN' désigne PT si CONN désigne DC, et inversement. Ce qui implique que l'AE de *se hâter* contient aussi, à droite, l'aspect « se hâter PT neg-agir vite ». Si nous établissons cette espèce de dualité entre DC et PT, cela tient à ce que nous ne nous demandons pas ce qui se passe dans la réalité lorsque quelqu'un se hâte, mais quels discours peuvent suivre l'indication qu'il se hâte. Or on trouve non seulement les discours de l'aspect en DC (« S'il se hâte, il doit aller vite »), mais tout aussi bien ceux de l'aspect converse en PT (Bien qu'il se hâte, il ne va pas vite ». Que le fait de se hâter (si l'on peut appeler « fait » une telle chose) amène ou non à agir avec rapidité, cela ne nous concerne pas, et notre sémantique veut maintenir les deux possibilités. C'est pour les maintenir sans leur donner exactement le même statut, que nous donnons un rôle fondamental à la constatation suivante, qui relève des caractéristiques du discours : si on veut accompagner l'indication que quelqu'un s'est hâté de l'indication qu'il a été rapide, c'est sur le mode du DC, et si on l'accompagne de l'indication d'une action lente, c'est sur le mode du PT. Lorsqu'il s'agit de l'externe gauche d'une entité, la règle qui précède, motivée par le souci général de substituer l'ordre du discours à l'ordre de la réalité, s'applique encore, mais demande une légère reformulation : si l'AE de l'entité X contient « Y CONN X », elle contient aussi l'aspect dit

« transposé », qui est « neg-Y CONN' X ». Ainsi l'AE gauche de *se hâter* comporte non seulement « être pressé DC se hâter », mais tout autant « neg-être pressé PT se hâter ».

À cette AE, qui est relative aux discours pouvant précéder ou suivre l'emploi de l'entité décrite, autrement dit, qui représente sa mise en discours, la théorie des blocs sémantiques ajoute une « argumentation interne » (AI), qui est relative aux enchaînements paraphrasant l'entité. Comme l'AE, l'AI est faite d'aspects, mais, puisqu'il s'agit d'une sorte de reformulation, d'aspects dont l'entité, cette fois, n'est pas elle-même un segment. Ainsi, si l'on admet que *Jean est prudent* peut se paraphraser, entre autres, par l'enchaînement *S'il y a du danger, Jean prend des précautions*, on sera amené à placer dans l'AI de *prudent* l'aspect :

(3) danger DC précautions

Pour des raisons analogues, on supposera que l'AI de *imprudent* comporte l'aspect (4), qui se trouve être ce que nous avons appelé le « converse » de (3):

(4) danger PT neg-précautions

Cet exemple suffit à faire voir une seconde différence, la plus importante du point de vue théorique, entre AI et AE : une entité ne peut pas comporter à la fois dans son AI un aspect et l'aspect converse : si l'AI d'une entité contient un aspect (ainsi *prudent* contient l'aspect (3)), c'est la négation de cette entité (cf. *imprudent*) qui contient dans son AI l'aspect converse (il s'agit de l'aspect (4) dans mon exemple). Cela ne signifie pas, bien sûr, que nous revenons, pour l'AI, à l'ordre de la réalité, auquel nous avons renoncé pour l'AE, et que nous introduisons, entre *danger* et *précautions*, une relation de fait alors que nous nous désintéressons des relations factuelles lorsqu'il s'agissait de relier *être pressé* et *se hâter*. Nous continuons à soutenir que l'AE du mot *danger* contient à la fois « danger DC précautions » et « danger PT neg-précautions ». C'est l'emploi du mot *prudent* qui amène à choisir, pour caractériser quelqu'un, l'aspect externe en DC de ce mot *danger*, à l'exclusion de celui en PT, et l'emploi d'*imprudent* qui choisit le PT.

## 2. Vers une classification sémantique du lexique

Il est clair que nous ne pouvons pas attribuer une AI et une AE à tous les mots de la langue. Cela n'est possible, au mieux, que pour ceux qu'on appelle d'habitude « mots pleins », et que l'on caractérise souvent par le fait qu'ils possèderaient un « contenu ». Mais il n'en va certes pas de même pour les « mots-outils » (dits encore « mots grammaticaux »), que l'on définit souvent en disant qu'ils ne désignent aucun « élément de la réalité » (ni individu, ni action, ni état, ni propriété). Nous reprendrons donc les deux grandes catégories de la terminologie traditionnelle, mais en les redéfinissant dans le cadre de notre théorie discursive du sens, et quitte à ne pas y verser exactement les mêmes éléments. Ainsi nous entendrons par « mots pleins » ceux auxquels nous sommes capables d'attribuer une AI et une AE. C'est le cas pour tous ceux dont je viens d'esquisser une description sémantique. Ils ont en commun d'évoquer des discours, ceux qui appartiennent aux aspects constituant leur AI et leur AE. Par

opposition nous appellerons « mots-outils » ceux auxquels nous ne voulons ou ne pouvons pas associer un ensemble spécifique d'aspects et de discours. Cela ne signifie bien sûr pas que leur valeur sémantique est étrangère à l'ordre du discursif. Simplement elle se définit par rapport à des discours qui ne leur sont pas proprement attachés.

Parmi les mots-outils, nous distinguons les « connecteurs », analogues au *donc* et au *pourtant* du français, qui servent à constituer ces discours donateurs de sens que sont, dans notre perspective, les enchaînements argumentatifs. Une autre catégorie est celle des « articulateurs », comme le *mais* français dans la plupart des emplois où il se traduirait par *pero* ou par *aber* : leur fonction est de comparer les argumentations constituant le sens des segments qui les précèdent et les suivent. De ces deux catégories il ne sera pas du tout question ici, mais de la catégorie des « opérateurs », dont les internalisateurs sont, pour nous, une des deux sous-classes, l'autre étant celle des modificateurs. On a ainsi l'ébauche de classification suivante :

1. Mots pleins (*prudent...*)
2. Mots-outils
  - A. Connecteurs (*donc...*)
  - B. Articulateurs (*mais...*)
  - C. Opérateurs
    - a. Modificateurs (*peu, un peu, très, certains emplois de trop, facile* dans le syntagme *problème facile...*)
    - b. Internalisateurs (d'autres emplois de *trop, presque tous les emplois de en vain...*)

Nous entendons par « opérateur » un mot Y qui, appliqué à un mot X, produit un syntagme XY dont le sens est constitué d'aspects contenant les seuls mots pleins déjà présents dans l'AI et dans l'AE de X. En d'autres termes l'opérateur ne fait que combiner d'une façon nouvelle, que bricoler, que réorganiser, les constituants sémantiques de X. Certains opérateurs n'ont eux mêmes, dans aucun de leurs emplois, d'AI et d'AE : c'est le cas, je pense, pour les différentes formes de négations. Mais il arrive aussi que des mots ayant, dans certains emplois, une AI et une AE, et y jouant donc le rôle de mots pleins, aient, dans d'autres emplois, fonction de purs opérateurs. On en verra des exemples dans les deux sous-classes des opérateurs, à savoir les modificateurs et les internalisateurs.

Notre notion de « modificateur » reprend, en l'élargissant, et en la réinterprétant dans la théorie des blocs sémantiques, la notion introduite dans le cadre de la théorie des topoï (Ducrot 1995 : 147-151). En 1995, le type d'argumentation que j'associais à une expression relevait de ce que nous appellerions maintenant son AE en DC : il s'agit d'enchaînements qui partent de l'expression pour aller vers une autre au moyen d'un connecteur normatif du type de *donc*. Dans ce cadre, j'appelais « modificateur » d'un terme X, un terme Y qui, appliqué à X, a pour effet de modifier les argumentations normatives dont X est le point de départ, mais seulement en les renforçant ou en les contrariant. Ce qui revenait à dire que Y modifie les seules « formes topiques » constituant le sens de X, mais sans introduire un « topos » nouveau. La théorie des blocs sémantiques, en introduisant les AI, ainsi que la dualité entre DC et PT, permet une autre définition. Un mot-outil Y est dit « modificateur » par rapport à

un mot X si l'AI du syntagme XY est faite avec les seuls termes pleins contenus dans l'AI du mot X : ainsi donc Y n'introduit aucun terme plein nouveau dans les aspects constituant l'AI de X : il se contente de les réorganiser en les combinant d'une façon nouvelle avec les connecteurs et la négation. C'est le cas par exemple des termes que j'avais appelés « modificateurs déréalisants inverseurs », comme *peu* ou comme l'adjectif *facile* lorsqu'il est prédiqué d'un problème, ou encore de *éloigné* lorsqu'il est prédiqué d'un parent. Ils fonctionnent comme des sortes de négations atténuées, et, selon la règle donnée tout à l'heure, ils attribuent à XY une AI converse de celle de X. Le syntagme *peu prudent* a ainsi la même AI que nous avons attribuée à *imprudent* (« danger PT neg-précautions »). De même, si l'on paraphrase *problème* comme « question que l'on risque de ne pas comprendre même si on se donne de la peine » (donc si on loge dans son AI l'aspect « peine PT neg-compréhension »), *problème facile* aura pour AI « peine DC compréhension » (il suffit de se donner de la peine pour le comprendre).

N.B. L'article de 1995 pouvait reconnaître ces cas, et bien d'autres, comme des exemples de « modification », en entendant par là que la transformation de la forme topique du mot modifié conserve le topos que celle-ci exprime : ainsi, si *prudent* contient dans son sens une forme topique présentant la prudence comme une qualité, *peu prudent* contiendra la forme réciproque du même topos, à savoir celle qui fait de l'absence de prudence un défaut. Mais, avec la nouvelle définition, il devient possible d'introduire aussi dans la catégorie certains emplois de *trop* que l'article de 1995 ne pouvait pas y placer. Il s'agit d'emplois où les virtualités argumentatives externes de *trop X* (par exemple *trop prudent*), si on les décrit en termes de formes topiques, doivent être attribuées à un topos différent de celui dont relèvent les formes topiques constituant le sens de X (*prudent*) : il y a construction d'un nouveau topos, et on ne peut donc plus spécifier un principe argumentatif, donc une signification, qui serait maintenu à travers la modification (ainsi, en admettant toujours que le mot *prudent* se réfère à un topos faisant de la prudence une qualité, il faut dire que le syntagme *trop prudent* se réfère, lui, à un topos tout autre, présentant cette fois la prudence comme un défaut, et il n'y a rien de commun à ces deux topoï). En revanche la considération des AI, propre à la théorie des blocs sémantiques, amène à introduire ces emplois de *trop* dans la catégorie des modificateurs, telle que je l'ai définie. On peut en effet placer dans l'AI du syntagme *trop prudent* un aspect tel que « neg-danger PT précautions » (la trop grande prudence se manifeste par le fait de prendre des précautions même lorsqu'il n'y a pas de danger). Or cet aspect est une réorganisation de celui avec lequel nous avons décrit *prudent* (« danger DC précautions ») : les deux aspects sont ce que nous avons appelé des « transposés ».

J'ai défini tout à l'heure, d'une façon générale, la notion d'opérateur Y en stipulant que les aspects constituant l'AI du syntagme XY sont faits avec les seuls mots pleins présents dans l'AI et dans l'AE de X. Dans le cas particulier des modificateurs, il s'agit, on l'a vu, des mots pleins appartenant à l'AI de X. On peut prévoir a priori un autre type d'opérateur, qui intégrerait à l'AI de XY des mots pleins relevant de l'AE de X : ces opérateurs assureraient ainsi une sorte de passage entre l'AE et l'AI, ce qui permettrait de voir un certain rapport entre les deux modes d'argumentation, tout en respectant leur dualité. Cette éventualité nous semble en fait réalisée par une catégorie de mots que nous avons isolée sous le terme « internalisateurs », dénomination rappelant l'idée que l'AE de X entre à l'intérieur de l'AI

de XY. Dans les exemples que nous avons trouvés, et qui vont être présentés en détail, les aspects introduits dans l'AI de XY se trouvaient déjà tels quels dans l'AE de X (on peut cependant imaginer des cas où l'aspect transporté est en même temps réorganisé –mais nous n'avons pas encore exploré cette voie).

On se rappelle que si un aspect en DC appartient à l'AE d'une expression, l'aspect converse en PT lui appartient aussi (et inversement). Comme, par ailleurs, ces deux aspects ne peuvent pas se trouver simultanément dans l'AI d'une même entité, le transport de l'AE de X vers l'AI de XY doit s'accompagner d'une sélection : l'internalisateur prendra en charge soit l'aspect en DC soit l'aspect en PT. Ce qui impose déjà une dualité entre « internalisateurs transgressifs », qui ne conservent que l'aspect en PT, et « internalisateurs normatifs », qui ne conservent que celui en DC.

N.B. On peut imaginer une raison d'être « pragmatique » ou « communicative » à l'existence d'internalisateurs. Il s'agirait du désir d'éviter l'espèce d'ambiguïté de l'argumentation externe, susceptible de continuer chaque expression X aussi bien par une proposition que par sa négation, à la seule condition d'inverser le connecteur. L'utilisation d'un internalisateur Y permet de choisir - en construisant le syntagme XY, dont l'argumentation interne est faite d'une seule des deux externes de X. Mais il faut bien voir que, selon notre théorie, XY ne pourra lui-même avoir pour externe « XY DC Z » s'il n'a pas en même temps « XY PT neg-Z » : la malédiction imposant la dualité, dans l'argumentation externe, entre DC et PT ne peut jamais disparaître, ni non plus l'ambivalence liée à cette dualité. Pour établir l'utilité d'avoir introduit dans l'interne de XY un seul des deux connecteurs, il faudrait avoir étudié les contraintes que l'interne de XY impose à son externe, c'est-à-dire la façon dont elle limite les Z possibles. Or nous commençons seulement à le faire. D'autre part, j'ai de plus en plus l'impression qu'il faut « prendre son temps » avant d'introduire les considérations d'action dans les recherches sémantiques, car cela risque toujours d'amener à une sémantique « mondaine », logeant dans le sens des termes ce qui semble utile pour expliquer l'effet de leur emploi. Or cet emploi se développe dans le supposé « monde réel », et on est donc tenté de concevoir le sens comme un ensemble d'allusions à ce monde, ce qui est contraire à l'ascétisme saussurien auquel nous voudrions nous tenir. Tant que la sémantique n'aura pas été largement développée de façon indépendante, elle court de gros dangers à vouloir expliquer l'activité langagière, notamment le danger de se banaliser. En termes saussuriens, la linguistique interne doit être bien sûre d'elle-même avant de proposer ses services à la linguistique externe.

### 3. Les internalisateurs transgressifs

Ce sont les premiers que nous avons repérés, et cela en poursuivant la réflexion initiée par J.C. Anscombe à propos du verbe *chercher* (par exemple dans Anscombe 1995 : 60-65). Au point de départ il y a l'observation que l'idée de trouver appartient d'une certaine façon à la sémantique de *chercher*. Certes la langue ne force en rien à admettre que le chercheur trouve toujours, mais pour qu'elle autorise à qualifier de « recherche » une activité quelconque, elle impose d'attribuer au chercheur l'intention de trouver. Sinon il s'agit seulement d'une recherche simulée. Anscombe rend compte de ce fait en déclarant intrinsèque au mot *chercher* un topos du type « Plus on cherche, plus on trouve ». L'expression *en vain*,

lorsqu'elle modifie *chercher*, aurait pour effet d'interdire la mise en œuvre de ce topos, et Anscombe propose de la classer parmi les opérateurs que Ducrot 1995 appelle « modificateurs déréalisants », classement confirmé par certains des tests construits pour ces modificateurs, notamment par la banalité d'un énoncé « J'ai cherché mais en vain », alors qu'il faut construire un scénario compliqué pour interpréter « J'ai cherché mais pas en vain ». Cette description des rapports entre *chercher* et *en vain* bute cependant sur un autre des tests qui servent à repérer les déréalisants : si Y déréalise X, il doit être impossible de dire « X, pourtant Y » (par exemple on ne dira guère « Je skie et pourtant mal », alors que « Je skie, mais mal » est un énoncé aussi facile à dire qu'à comprendre). A première vue *chercher* et *en vain* vérifient ce test (il y a quelque chose d'anormal à la fois dans « J'ai cherché et pourtant en vain », et dans la forme plus explicite « J'ai cherché et pourtant j'ai cherché en vain »). La difficulté tient à ce que l'expression « je n'ai pas trouvé », synonyme dans ce contexte de *en vain*, peut facilement être reliée à *chercher* par *pourtant* (« J'ai cherché et pourtant je n'ai pas trouvé »). Pour résoudre cette bizarrerie, Anscombe propose de donner des natures différentes au topos (dit « intrinsèque » parce qu'imposé par la langue) auquel ferait allusion, pour le démentir, la combinaison impossible « J'ai cherché et pourtant en vain », et à celui (dit « extrinsèque » et lié à la sagesse des nations) auquel fait allusion, cette fois encore pour le démentir, le très banal « J'ai cherché et pourtant je n'ai pas trouvé ». L'emploi de *pourtant* ne pourrait pas faire allusion à des topoï intrinsèques.

Outre que cette solution recourt à la théorie des topoï (mise en question dès Carel 1992 et Ducrot 1994), on peut lui reprocher, à l'intérieur même de la théorie, de réduire à presque rien la catégorie des topoï intrinsèques, car *pourtant* permet une allusion à la plupart des topoï qu'un « argumentativiste » souhaiterait classer dans cette catégorie : ainsi on aimerait que soit intrinsèque à « Il fait chaud » le fait de conduire à une conclusion comme « J'ai chaud » au moyen du topos « Plus il fait chaud, plus on a chaud ». Or le classement de ce topos comme intrinsèque serait interdit, si l'on suivait Anscombe 1995, par la possibilité de dire, en faisant allusion à ce topos, « Il fait chaud et pourtant je n'ai pas chaud ». On aboutirait donc à une limitation drastique du domaine des topoï intrinsèques, et, par suite, l'idée même d'une argumentation inhérente au sens des mots serait, à peu de choses près, exclue de la théorie des topoï.

Notre solution actuelle consiste à placer dans l'argumentation externe de *chercher* les deux aspects « chercher DC trouver » et « chercher PT neg-trouver », ce qui permet de rendre compte du fait qu'il est toujours question de trouver chaque fois que l'on parle de chercher, même si la possibilité reste ouverte d'une recherche qui ne trouve pas : quand elle ne trouve pas, c'est sur le mode du *pourtant*. L'existence d'énoncés comme « J'ai cherché et pourtant je n'ai pas trouvé » ne fait donc plus problème. Quant à l'opérateur *en vain*, nous y voyons un internalisateur transgressif du verbe *chercher*, ce qui amène à donner pour AI au syntagme *chercher en vain* l'aspect transgressif « chercher PT neg-trouver » qui est, je viens de le poser, un des deux externes converses de *chercher*. Pour rendre compte en plus de l'impossibilité de « J'ai cherché, et pourtant (j'ai cherché) en vain », il faudrait formuler une règle selon laquelle, d'une façon générale, les externalisateurs transgressifs ne peuvent pas être liés par *pourtant* au mot sur lequel ils opèrent, règle que nous croyons justifiée, et qui est vérifiée en tout cas par les exemples d'internalisateurs donnés dans le présent exposé<sup>1</sup>.

Ce qui vient d'être dit sur les rapports entre *chercher* et son internalisateur transgressif *en vain* (ou *sans succès*) peut facilement être étendu à toute une catégorie de verbes, que j'appellerai « verbes d'action ». Un verbe A relève de cette catégorie s'il indique une activité orientée vers l'obtention d'un résultat sans impliquer que ce résultat a été obtenu (Anscombe a mis en évidence diverses propriétés linguistiques de ces verbes, en rapport avec la « finalité interne » qu'ils indiquent). Ainsi *être allé vers* (tel lieu) n'est pas un A, car l'expression ne pose pas que le marcheur avait un but, par exemple d'atteindre le lieu. De même *être allé à* n'est pas non plus un A, même si l'on admet –ce qui n'est pas évident– que cette forme verbale attribuée à l'agent l'intention d'aller là où il est allé : cette expression, prise souvent comme prototype de l'aspect perfectif ou résultatif en français, implique en effet que le marcheur a atteint l'endroit vers lequel il se dirigeait. En revanche *être parti pour* entre typiquement dans la catégorie des A car il attribue à l'agent l'intention d'atteindre un certain lieu sans dire s'il l'a affectivement atteint. On peut considérer *chercher* comme un verbe A (où le résultat serait de trouver). C'est le cas aussi pour *regarder* (le résultat visé est de voir), *appeler au téléphone* (on appelle pour obtenir la communication avec la personne appelée –même si, à un niveau psychologique plus profond, on peut désirer ne pas avoir à lui parler) ou encore –l'exemple est d'Anscombe–, *frapper à la porte* (expression bien différente de *taper contre la porte*, et qui indique que l'agent demande l'autorisation d'entrer). On ne peut qualifier une activité par l'un ou l'autre de ces verbes sans supposer que l'agent visait le résultat, ce dont nous rendrons compte en plaçant dans leur argumentation externe les deux aspects « A DC R » et « A PT neg-R », où A est le verbe d'action à décrire, et où R exprime le résultat visé. Dans tous ces cas, les expressions *en vain* ou *sans succès* sont des internalisateurs transgressifs du verbe. Le syntagme *frapper à la porte en vain* comporte dans son AI, selon nous, l'aspect transgressif « frapper à la porte PT neg-être introduit », qui en fournit effectivement des paraphrases.

Après cet exemple très général, concernant toute une classe de verbes, j'en signale deux plus particuliers, et d'abord l'expression *à perte* dans le syntagme *vendre à perte*. Si le mot *vendre* est considéré dans son emploi commercial, où il s'agit de l'étape finale d'une activité sociale reconnue, celle de commercer, on peut dire que la vente est orientée vers le bénéfice : elle vise à recevoir de l'acheteur d'un objet plus d'argent qu'on n'en a dépensé pour se procurer cet objet. Ce que l'on peut, dans notre cadre, exprimer par les deux aspects externes « vendre DC gagner » et « vendre PT neg-gagner ». Or l'idée d'une vente à perte peut s'exprimer par des enchaînements relevant du second de ces aspects, celui qui est transgressif (si transgressif que la vente à perte est, dans notre législation, interdite en dehors de certaines circonstances particulières comme les soldes). Nous placerons donc cet aspect dans l'AI de l'expression *vendre à perte* (avec un problème supplémentaire lié au fait que la perte est traitée ici comme un cas particulier de l'absence de gain). La seconde illustration a trait à l'expression *se hâter*, qui a servi tout à l'heure pour présenter la notion d'argumentation externe. J'ai logé dans son AE les deux aspects converses « se hâter DC agir vite » et « se hâter PT neg-agir vite ». Quand La Fontaine, dans la fable *Le Lièvre et la Tortue*, veut dire que la tortue, tout en se hâtant (en ce sens qu'elle « s'évertue », faisant tous les efforts qui lui sont possibles pour arriver la première), est bien incapable de se mouvoir avec rapidité, il lui suffit d'accoler au verbe *se hâter* l'internalisateur *avec lenteur*, qui interdit d'attribuer à la hâte de la tortue sa conséquence « normale », la rapidité, pour lui préférer la suite « anormale »



que constitue la lenteur. Dans la maxime populaire « Hâte-toi lentement » (« Eile mit Weile »), l'impératif indique explicitement que la hâte peut non seulement accompagner de lenteur, mais qu'elle peut, si étonnant que cela paraisse, en être l'origine, le motif –ce qui justifie, me semble-t-il, de parler d'une « suite » anormale<sup>2</sup>.

Dans tous les exemples qui précèdent, il s'agit d'une « internalisation transgressive à droite », en ce sens que les aspects de l'AE sur lesquels elle opère sont ceux dont le premier segment est le mot étudié, le second étant sa continuation à droite. Mais il y a également des internalisateurs transgressifs à gauche : entre deux aspects transposés, l'un transgressif, l'autre normatif, contenus dans l'AE d'un mot et dont ce mot est le second segment, ils ne conservent que les transgressifs. Reprenons l'exemple de *se hâter*. Nous avons décrit son AE gauche à l'aide de deux aspects, « être pressé DC se hâter » et « neg-être pressé PT se hâter » qui sont, dans notre terminologie, « transposés » l'un de l'autre. Une expression comme *sans raison* fonctionne comme un internalisateur transgressif à gauche, qui constitue avec le verbe un syntagme dont l'AI contient seulement l'aspect « neg-être pressé PT se hâter ». Se hâter sans raison, c'est se hâter alors que rien ne presse : c'est ce que le lièvre aurait cru faire s'il était parti immédiatement. Nous décrivions de la même façon le mot *jaune* lorsqu'il est employé dans l'expression idiomatique *rire jaune*. Si l'on admet que le verbe *rire* a dans sa sémantique, d'indiquer le résultat « normal » d'un certain type de plaisir, on est amené à introduire dans son AE les aspects « être content DC rire » et « neg-être content PT rire ». C'est seulement le second de ces aspects qui est conservé, à titre d'AI, dans le syntagme *rire jaune* : il s'agit de rire dans une situation qui ne vous fait aucun plaisir, et même vous est désagréable (une description plus complète devrait spécifier qu'il s'agit d'un type particulier de situation et de désagrément, lié généralement à une plaisanterie dont l'agent a été victime).

Je signalerai enfin la fonction de *tout seul* lorsque cette expression opère sur le verbe *parler*. On a souvent noté le ridicule socialement attribué au fait de parler tout seul –il en va autrement, le rapprochement est de Catherine Kerbrat-Orécchioni, pour le chant (ce qui vaut pour la parole vaut d'ailleurs aussi pour la danse, qui a « normalement » un caractère d'activité sociale, indépendant du fait qu'elle soit ou non pratiquée en couple). Nous proposons de rendre compte de cette observation au niveau de l'AE gauche de *parler*, où nous placerons les deux aspects transposés « chercher à communiquer DC parler » et « neg-chercher à communiquer PT parler ». La combinaison *parler tout seul* en retient, au titre d'AI, le seul aspect transgressif<sup>3</sup>, et décrit une parole qui n'est pas motivée par un souci de communication, même s'il s'agit de la parole d'un orateur devant cinq cent personnes, orateur qui n'est certes pas « tout seul », au sens référentiel du terme. Si nous avons introduit le mot « communiquer » dans l'AE gauche de *parler*, c'est parce que nous faisons allusion à l'intention de communiquer, qui ne peut que précéder la parole, et si nous avons fait intervenir cette intention, c'est que nous comprenions « parler tout seul » comme « ne pas chercher à communiquer ». Mais si, en disant que le professeur parle tout seul dans son amphithéâtre bondé, on veut dire seulement qu'il n'établit pas *en fait* de communication, qu'il la vise ou non, signification sans doute possible également, il faudra, pour en rendre compte, placer dans l'AE droite de *parler* les aspects « parler DC communiquer » et « parler PT neg-communiquer » : *tout seul* sera alors à considérer comme un internalisateur transgressif à droite. Rien n'interdit d'ailleurs, dans le cadre de notre théorie, de retenir l'une et l'autre des deux solutions, de placer donc à la fois « chercher à communiquer » dans l'AE gauche de

*parler*, et « communiquer » dans l'AE droite, puis d'admettre que *tout seul*, appliqué à *parler*, fonctionne tantôt comme internalisateur droit, tantôt comme internalisateur gauche.

#### 4. Les internalisateurs normatifs

Leur définition peut être copiée sur celle des transgressifs, avec cette seule différence qu'ils retiennent l'AE en DC : c'est pourquoi on m'a suggéré de les appeler des « tueurs de pourtants ». Ils opèrent sur le terme auquel ils sont joints comme l'adjectif *vraie* appliqué à la princesse du conte d'Andersen analysé par J.M. Adam. Une vraie princesse, c'est une princesse ayant tous les traits qui *découlent* du fait qu'elle est princesse, et aucun de ceux qu'une princesse peut avoir *bien qu'elle soit* princesse. Quelques exemples.

D'abord certains emplois de *trop*. Pour décrire l'effet de *trop* lorsqu'il agit sur un terme *M* vu comme favorable et comportant dans son AI un aspect « X DC Y », M. Carel et moi plaçons dans l'AI du syntagme *trop M*, comme je l'ai dit plus haut, l'aspect *transposé* « neg-X PT Y ». Si l'AI de *prudent* contient l'aspect « danger DC précautions », on peut décrire celle de *trop prudent* avec l'aspect « neg-danger PT précautions ». Dans cet emploi, *trop* appartient à la catégorie d'opérateurs que j'ai appelés « modificateurs ». Entre *M* et *trop M* (*prudent* et *trop prudent*), il est alors possible d'introduire le surenchérisant *même*, bien que *M* marque une qualité et *trop M* un défaut. Si l'on admet en plus que *même* indique un accroissement (notion à définir d'une façon non quantitative), on obtient une illustration linguistique de la thèse philosophique selon laquelle l'accroissement d'un bien peut devenir un mal (l'inverse étant plus rarement soutenu), thèse qui, pour nous, explicite seulement l'AI du mot *excès*.

Je signale, mais sans y insister, car les choses me semblent moins claires, que la transposition peut permettre de traiter aussi les cas où *trop* porte sur un mot défavorable en DC, par exemple sur *peureux* (dont l'AI pourrait être « danger DC peur »). On pourrait proposer pour le syntagme *trop peureux* une AI comme « neg-danger PT peur » (mon hésitation à décrire ce *trop* comme le précédent, tient à cette différence entre eux : on a *prudent* et *même trop prudent*, alors que je comprends moins bien *peureux* et *même trop peureux*).

Les emplois de *trop* illustrant l'idée d'internalisateur normatif sont bien différents. Il s'agit d'emplois où le mot *M* est défavorable et où, d'autre part, son AI est caractérisée par un aspect en PT, par exemple *bête* auquel nous attribuons l'aspect « facile PT neg-comprend » (même si un problème est facile, il ne le comprend pas). On voit tout de suite qu'on ne peut pas recourir à une simple « transposition », qui donnerait l'aspect « neg-facile DC neg-comprend » (si ce n'est pas facile, il ne comprend pas), aspect qui ne traduit pas, c'est plutôt le contraire, l'idée d'un surenchérissement. Nous proposerons de considérer les *trop* de ce type comme des internalisateurs normatifs à droite. Supposons que *bête* ait dans son AE à la fois « bête DC inintéressant » et « bête PT neg-inintéressant », nous sommes amenés à placer dans l'AI de *trop bête* le seul aspect normatif, qui exclut l'indulgence autorisée, dans ce cas, par le PT. Carel 1995 : 189, avait déjà signalé cet antagonisme entre *pourtant* et *trop*. Mais elle avait à expliquer pourquoi l'on peut, *après* avoir qualifié quelqu'un de *trop bête*, lui accorder *ensuite* le bénéfice d'un PT (« Il est vraiment *trop bête* *pourtant* il peut nous être utile »). Nous dirions maintenant que l'AE du mot *bête* comporte de nombreux couples d'aspects, pas seulement ceux qui font intervenir le caractère intéressant ou inintéressant de la personne ainsi étiquetée. Choisir de dire *trop*, c'est mettre l'accent sur un seul de ces couples,

et ne « tuer » donc que le PT de ce couple : il est possible alors d'utiliser, après *trop*, un *pourtant*, à condition qu'il ne fasse pas allusion à celui qui a été exclu par le *trop*, et l'on peut de fait interpréter de cette façon l'énoncé que je viens de construire. D'autre part il faut voir que, si *trop* est internalisateur, ce n'est pas l'AE de *trop bête* qu'il détermine directement (ce n'est donc pas ce qui précède ou suit ce syntagme), mais son AI. Pour répondre correctement à la question « Quels enchaînements sont possibles et impossibles après *trop M* ? », il faudrait avoir des règles précises sur les rapports entre AI et AE. Nous commençons à élaborer des règles de ce type, en posant par exemple –ce qui est suffisant pour traiter le cas dont je parle– que si l'AI de *M* comporte un aspect « X DC Y », son AE ne peut pas comporter « M PT neg-Y ». Mais le travail en est à ses débuts.

N.B. La description qui vient d'être proposée pour les cas où *trop* opère sur un mot défavorable dont l'AI est en PT vaudrait pour *bon marché* compris avec le sens qu'a, transporté en français, l'anglais *cheap*. Plaçons dans son AI l'aspect « peu de dépenses PT acquisition » (on peut l'obtenir sans se ruiner), la même qui décrit l'emploi favorable de *bon marché* ou de *peu coûteux*, ce qui conduit à le distinguer de ces expressions au seul niveau de l'AE, en lui attribuant le couple « bon marché donc sans intérêt » et « bon marché PT intéressant ». Dire qu'un objet est vraiment *trop cheap*, c'est le caractériser, le qualifier, par l'absence d'intérêt résultant de son caractère bon marché.

Il nous reste à décrire l'emploi de *trop* avec des mots favorables dont l'AI est en PT. Nous avons les moyens de le faire pour certains emplois, relativement récents, où *trop* accentue le caractère favorable du mot auquel il est appliqué, par exemple avec *bon marché* dans des énoncés comme « C'est vraiment trop bon marché, je ne peux pas ne pas l'acheter ». Il s'agit ici d'une internalisation normative : le locuteur refuse de prendre en considération les *pourtant* qui risqueraient de le dissuader de l'achat (mauvaise qualité, inutilité de l'objet en question). Mais, si nous ne sommes pas gênés par cet usage non standard de *trop* (cf. « Ce type, il est trop »), il n'en va pas de même pour les usages « normaux », où le mot favorable en PT voit sa valeur inversée par *trop*. Ainsi lorsque *trop* s'applique à *intelligent* (dont l'AI, selon nous, est « difficile PT comprend »). Nous ne pouvons faire de ce *trop* ni un modificateur qui construirait, pour le syntagme *trop intelligent*, l'AI transposée « neg-difficile DC comprend », ni un internalisateur normatif, qui introduirait dans cette AI l'un quelconque des enchaînements en DC qui appartiennent à l'AE de *intelligent*, par exemple « intelligent DC intéressant », car ces enchaînements sont favorables alors que *trop intelligent* est défavorable. Nous avons envisagé un moment d'y voir un internalisateur transgressif, qui construirait l'AI de *trop intelligent* avec l'AE transgressive de *intelligent*, par exemple avec l'aspect « intelligent PT neg-intéressant ». Mais cette solution est finalement peu satisfaisante, car les discours paraphrasant l'expression montrent l'absence d'intérêt comme un *effet* de l'intelligence, et non pas comme assertée *malgré* l'intelligence. Il faudrait sans doute, pour traiter ce *trop* dans le cadre de nos opérateurs, définir un troisième type d'internalisateurs, « les internalisateurs paradoxaux », qui donnent pour AI au syntagme un enchaînement externe « paradoxal » (au sens de Carel-Ducrot, 1999 :16) évoqué par le mot auquel *trop* est appliqué. Mais cette suggestion reste à travailler<sup>4</sup>.

Après cet exemple d'un morphème souvent appelé « grammatical », je signalerai l'existence d'internalisateurs normatifs dans la structure lexicale. Ainsi je proposerai de décrire les verbes ou expressions verbales dits « résultatifs » comme la combinaison entre un verbe

d'action, au sens défini plus haut, et un internalisateur normatif, qui reste implicite en français, mais est explicité dans certaines langues, par exemple par le préfixe allemand *er-*, ou par la conjugaison perfective en russe. Je considérerai ainsi le résultatif *réfuter*, dont l'emploi implique que la position réfutée a vraiment été détruite, comme l'opération d'un internalisateur normatif sur le verbe d'action *critiquer*, verbe qui attribue à l'auteur de la critique l'intention de détruire la position adverse, mais sans impliquer la réussite de cette entreprise. Dans la mesure où *critiquer* est un verbe d'action, nous le décrivons à la manière dont nous avons décrit *chercher*, en introduisant dans son AE les deux aspects converses « critiquer DC détruire » et « critiquer PT neg-détruire ». L'adjonction d'un internalisateur normatif implicite construit un morphème dont l'AI contiendrait le premier de ces aspects, ce qui nous semble conforme aux paraphrases habituelles du verbe. Cette description rend compte d'autre part du fait que la négation *ne pas réfuter* comprend le second aspect, transgressif, et donc encore le terme *critiquer*, de sorte que le verbe *réfuter*, comme tous les résultatifs, « présupposerait » le verbe d'action sur lequel, selon nous, il est construit (ce qui oblige à voir une anomalie, ou un emploi « métalinguistique » de la négation, dans l'énoncé « Cette thèse n'a pas été réfutée » si, selon le locuteur, elle n'a même pas été critiquée). On notera que notre description des résultatifs interdit de placer *trouver* dans cette catégorie, et de le décrire comme l'effet d'une internalisation normative de *chercher*. Il est en effet impossible de placer dans l'AI de *trouver* un aspect du type « chercher DC obtenir », car l'emploi de ce verbe ni n'implique, ni, à plus forte raison ne présuppose, qu'il y ait eu recherche (entre *ne pas chercher* et *trouver* il y a certes un PT, mais nulle incompatibilité).

## 5. Conclusion : modalisateurs et internalisateurs

Deux mots enfin sur une ressemblance et une différence entre les deux types d'opérateurs dont j'ai parlé dans cet exposé, les internalisateurs et les modificateurs. Les uns comme les autres semblent ajouter une espèce de gradualité aux termes auxquels ils sont appliqués. On sent en effet que le discours donnant à un mot la continuation normative présente dans son argumentation externe (qui est, je le rappelle, constitutive de sa sémantique propre), attribue à ce mot sa pleine valeur, et que la continuation transgressive, au contraire, lui retire une partie de sa force. D'où il résulte que l'internalisation normative paraît donner au mot son sens le plus fort : appeler une critique « réfutation », c'est laisser entendre qu'elle a pleinement joué son rôle. Inversement, dire d'une recherche que son auteur a cherché en vain, c'est donner à penser qu'elle ne s'est pas développée comme elle aurait dû pour mériter complètement son titre de recherche. Par là, les internalisateurs normatifs semblent se rapprocher des modificateurs « réalisants », et les transgressifs des « déréalisants.

Ainsi présentée, cette observation reste encore au niveau des impressions, et les décrit dans les termes d'une sémantique « mondaine », qui parle de la langue comme on en parle dans le discours quotidien. Pour la théoriser dans le cadre d'une sémantique qui se veut purement discursive, il faut utiliser des critères linguistiques de gradualité. Par exemple, on peut estimer suffisante pour qu'il y ait renforcement la possibilité d'introduire des expressions comme *bien plus* ou *je dirai plus* entre le terme simple et le terme renforcé. On notera que cette introduction est possible non seulement entre un mot et une « réalisation » de ce mot (« Pierre a critiqué Paul, bien plus il l'a critiqué longuement, soigneusement, en détail »),

mais aussi entre le mot et son internalisation normative (« Pierre a critiqué Paul, bien plus il l'a réfuté »).

Pour rapprocher maintenant déréalisants et internalisateurs transgressifs, qui produisent les uns et les autres un affaiblissement du terme auquel ils s'appliquent, on peut recourir à une marque comme *en tout cas*, qui permet de substituer une expression moins forte à une plus forte. Mais la situation est compliquée par le fait que les déréalisants peuvent être soit atténuateurs (ils maintiennent l'orientation, comme le fait *un peu*), soit inverseurs (comme *peu*). Or notre test ne rapproche pas, du point de vue de la gradualité, internalisateurs et atténuateurs (on n'a pas « il a cherché, en tout cas il a cherché en vain » alors qu'on a « il a cherché, en tout cas il a un peu cherché »). Il faut donc, pour faire apparaître la ressemblance, considérer les seuls déréalisants inverseurs, et se placer par suite dans le cadre d'un énoncé négatif. On note alors que l'inverseur et l'internalisateur transgressif peuvent servir tous les deux à affaiblir la négation d'un terme (l'inversion de *chercher* par *peu*, et son internalisation transgressive par *en vain* sont, l'une et l'autre, reliables par *en tout cas* à la négation complète de *chercher* : on a à la fois « il n'a pas cherché, en tout cas il a peu cherché » et « il n'a pas cherché, en tout cas, il a cherché en vain »).

La différence que je voudrais signaler concerne les continuations possibles après une modification déréalisante *S* d'un mot *M* (supposons que *M* = *chercher*) et après une internalisation transgressive *S'* de ce mot (*S* serait un syntagme comme *peu chercher* ou *mal chercher*, et *S'* pourrait être *chercher en vain*). Supposons que *M* ait dans son AE transgressive « M PT neg-X » (« chercher PT ne pas trouver ») : ce même aspect se trouve, par définition, dans l'AI de *S'*. On peut prévoir - d'après une règle qui reste à formuler correctement - qu'il soit impossible, dans le discours, de faire suivre *S'* d'une continuation du type *pourtant X*. Ainsi il n'y aurait guère de sens, pour revenir à mon exemple, à dire « j'ai cherché en vain, pourtant j'ai trouvé ». Or ce discours est tout à fait envisageable si l'on remplace l'internalisation transgressive *S'* par une déréalisation inversante *S* (*peu chercher* ou *mal chercher*). On obtient alors la suite *S pourtant X* : « j'ai peu (ou mal) cherché, pourtant j'ai trouvé ».

On pourrait expliquer cette différence en décrivant de la façon suivante l'effet de la déréalisation inversante sur l'AE du terme *M* déréalisé (je n'ai jusqu'ici, dans cet exposé, parlé que de son effet sur l'AI, en disant qu'elle transforme les aspects de l'AI en leurs converses). Si *M* (*chercher*) a dans son AE « M donc X » (« chercher DC trouver ») et par suite aussi « M PT neg-X » (« chercher PT neg-trouver »), l'inversion *S* de *M* (*S* = *mal chercher*) a pour AE en PT « S PT X » (« mal chercher PT trouver ») et pour AE en DC « S DC neg-X » (« mal chercher DC neg-trouver »). Moins formellement, la règle dit que les mêmes suites sont possibles après *chercher* et après *mal chercher*, mais à condition de changer les PT en DC et les DC en PT : ce qui est transgressif après *chercher* devient conclusif après *mal chercher*, et l'inverse. La différence avec l'internalisation transgressive *S'* (*chercher en vain*) est alors claire : cette dernière, ayant pour AI « chercher PT ne pas trouver », interdit de ce fait toute continuation externe où il serait question de trouver, que ce soit sous une forme positive ou une forme négative : la question *trouver ou ne pas trouver* a déjà été réglée au niveau interne. Alors que l'inversion *S* oblige seulement, si l'on veut dire que l'agent a trouvé, à l'indiquer sous le mode affaiblissant du PT, l'internalisation transgressive *S'* affaiblit d'une autre manière, en refusant même le PT.

De cette comparaison ébauchée entre internalisateurs et modificateurs, je retiendrai qu'une sémantique discursive doit distinguer, au moins pour l'instant, diverses formes de gradualité, par exemple celles qui sont attestées par ces deux types d'opérateurs. En parlant d'« échelles argumentatives » (Ducrot 1973), j'espérais unifier le traitement de la gradualité ; d'autre part Anscombe et moi espérions avoir trouvé un marqueur général de la gradualité, le morphème *même* (en réalité on a vu que son emploi est soumis à des conditions assez diverses, que je n'ai pas pu systématiser). Dans la théorie des Topoï, la gradualité linguistique est fondée sur une gradualité extra-linguistique des propriétés. Mais nous nous interdisons, M. Carel et moi, cette démarche, qui d'ailleurs est, en l'occurrence, un peu artificielle : s'il peut *sembler* raisonnable de fonder la gradualité de l'adjectif *chaud* sur la gradualité physique de la température, on voit mal comment traiter de la même façon *gentil*, *prudent*, *bête*. Cela reste donc une question ouverte, pour la théorie des Blocs Sémantiques, de savoir s'il faut constituer un unique concept linguistique de gradualité, ou s'il faut admettre définitivement que le sentiment de gradualité peut correspondre à des structures linguistiques très différentes.

## RÉFÉRENCES

- Anscombe, J-C. (1995). La Nature des Topoï. J.C.Anscombe. *Théorie des Topoï*. 49-83. Paris : Kimé.
- Carel, M. (1992). *Vers une formalisation de la théorie de l'Argumentation dans la langue*. Paris : Thèse de doctorat de l'EHESS.
- Carel, M. (1995). *Trop : argumentation interne, argumentation externe et positivité*. J.C.Anscombe. *Théorie des Topoï*. 176-206. Paris : Kimé.
- Carel, M. & O. Ducrot (1999). Le Problème du paradoxe dans une sémantique argumentative. *Langue française* 123. 6-26.
- Ducrot, O. (1973). Les Echelles argumentatives. O. Ducrot. *La Preuve et le dire*. 121-235. Repris dans O. Ducrot. *Les Echelles argumentatives* (1980). Paris : Minuit.
- Ducrot, O. (1994). Les Topoï dans la théorie de l'Argumentation dans la langue. C. Plantin *Lieux communs, Topoï, Stéréotypes*. 233-248. Paris : Kimé.
- Ducrot, O. (1995). Les Modificateurs déréalisants. *Journal of Pragmatics*. 24 : 1-2. 145-166.
- Sirdar-Iskandar, C. (1980). Eh bien, le prince lui a donné dix francs. O. Ducrot et al. *Les Mots du discours*. 170-188. Paris : Minuit.
- Sirdar-Iskandar, C. (1988). *Assez et l'argumentation*. *Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur*. 98 : 3. 225-238.

<sup>1</sup> L'explication de cette règle consiste à la dériver d'un principe P plus général, proposé par M. Carel, selon lequel on ne peut pas relier par un équivalent de *pourtant* une expression X (*chercher*) à une expression V (*chercher en vain*) si l'AE de X contient « X PT Z » (dans mon exemple Z = *trouver*) et si l'AI de V contient ce même aspect transgressif, ce qui rendrait l'AE de X partiellement identique à l'AI de V. Or ce serait le cas si l'on prenait pour V un syntagme XY comme *chercher en vain*, où Y est un internalisateur transgressif de X. On notera que le principe P, qui vaut pour un « connecteur » comme *pourtant*, ne peut pas être étendu aux « articulateurs » comme *mais*. En tant qu'articulateur, *mais* compare les deux segments qu'il relie, et un de ses emplois est justement de signaler qu'il y a entre eux le rapport d'identité sémantique partielle dont parle P. D'où la possibilité de « J'ai cherché, mais (j'ai cherché) en vain ». P est très général et prévoit, par exemple, l'impossibilité de dire, pour signaler que Pierre n'a pas compris un problème jugé facile, « C'était facile (X), pourtant Pierre est bête (V) » (On a alors Z = *neg-comprendre*), alors que rien n'empêche de dire « C'était facile, mais Pierre est bête ». L'intérêt de P est, notamment, d'appuyer la distinction, essentielle pour nous, entre les connecteurs, qui construisent des argumentations, et les articulateurs, qui confrontent des argumentations.

<sup>2</sup> Dans (Sirdar-Iskandar 1980 : 176), l'interjection *Eh bien* est décrite comme marquant, entre autres choses, une « suite anormale », expression que certains ont jugée contradictoire : s'il y a suite, dans un sens qui n'est pas seulement temporel, il faut, lui objectait-on, qu'il y ait respect d'une norme. En fait l'idée d'enchaînement transgressif permet d'explicitier d'une certaine façon la notion de « suite anormale »

<sup>3</sup> Ma « réduction linguistique » de l'observation de C. Kerbrat-Orecchioni voudrait limiter la portée de cette observation, et la distinguer d'une thèse générale sur la fonction communicative fondamentale du langage. D'abord rien n'assure que la sémantique du mot *parler* fournisse une bonne description du *fait* parole : cette sémantique révèle, au mieux, l'image que la langue donne d'elle-même. Ensuite il faut voir que la transgression constituée par la parole solitaire, et marquée par l'aspect en PT, est elle aussi, pour ainsi dire, reconnue par la langue.

<sup>4</sup> Je considérerai comme internalisateur normatif le *assez* « argumentatif » (Sirdar-Iskandar 1988 : 226). Dans cet emploi, *assez M* peut être paraphrasé par « assez M pour X ». Il indique dans son AI que, parmi les enchaînements entre *M* et *X* qui appartiennent à l'AE de *M*, seuls doivent être retenus ceux en DC, et exclut ainsi tout enchaînement « M PT neg-X ».